



Règlement particulier

8^{ème} tournoi de Romilly sur seine

Le 26 et 27 septembre 2026

REGLES

1. Le tournoi se déroulera **les 26 et 27 septembre 2026** au COSEC Le Noyer Marchand, 100 avenue Jean Jaurès, 10100 Romilly Sur Seine, et selon les règles de la FFBaD, et du règlement ci-après.
2. Le tournoi est placé sous l'autorité du **Juge Arbitre Principal Jean-Marc Weinling**. Toute participation au tournoi implique l'adhésion de tous les articles du présent règlement particulier. Les décisions du Juge-Arbitres seront sans appel.
3. Le tournoi est autorisé par la Ligue Grand Est et la Fédération Française de Badminton « FFBaD ». N° autorisation en cours.
4. Le tournoi est composé que de la série Séniors mais est ouvert à tous les joueurs licenciés à la FFBaD pour la saison 2026-2027, classés de R5 à NC, de minimes à vétérans. Tout joueur doit être en règle avec la FFBaD et doit être en possession de sa licence en cours de validité le jour du tirage au sort. Le tournoi est un tournoi Sénior
5. Les simples auront lieu le **samedi 26 septembre 2026** ainsi que **les doubles mixtes**. Les tableaux finaux se finiront le samedi ou se dérouleront si nécessaire le dimanche 27 septembre 2026. Les autres tableaux de doubles se joueront le **dimanche 27 septembre 2026 dans leur intégralité**.
6. Tous les matches se dérouleront en poule, puis en élimination directe ou en poule unique en fonction du nombre d'inscrits. Le Comité Organisateur en accord avec le juge arbitre se réserve le droit de regrouper deux catégories si le nombre d'inscrits est insuffisant.
7. Les matches se dérouleront en 2 sets gagnants de 15 points, avec 2 points d'écart à 14 partout et éventuelles prolongations jusqu'à 21 maximum.
Les tableaux seront ouverts sous forme de TOP, c'est-à-dire que tous les engagés seront répartis en 5 ou 6 séries selon leur CPPH à la date du tirage au sort.
8. Les paires inscrites seront réparties selon la moyenne du CPPH des 2 membres de la paire. Dans un tableau, l'écart maximum sera de 1 000 points entre le plus fort et le moins fort d'un tableau (règle du +1000), sauf si le joueur le moins bien classé du tableau a une valeur de 1 800 points minimum. Il est donc conseillé de constituer des paires avec des membres de CPPH proches pour éviter que la paire ne puisse être intégrée dans les tableaux. Afin d'assurer que tous les tableaux puissent se dérouler en poules, les inscriptions seront limitées.
Afin d'assurer que tous les tableaux puissent se dérouler en poules, les inscriptions seront limitées.
9. La date de la mise à jour du CPPH prise en compte pour la moyenne de la paire sera la même que celle du tirage au sort.

INSCRIPTIONS

10. Les participant(e)s **NE pourront PAS s'inscrire en simple ET en mixte** mais sont autorisé(e)s à s'inscrire dans 2 tableaux. Les inscriptions se feront **uniquement sur BADNET**. Aucune inscription sur le site Badiste ou par téléphone ne sera prise en compte.

11. Les organisateurs attirent votre attention sur le fait de bien vérifier les inscriptions au niveau des doubles. Les organisateurs ne pourront pas être tenus responsables suite à toute erreur d'inscription faite en direct sur le site BADNET.

12. En s'inscrivant, le participant autorise le Comité Organisateur à diffuser tout document comportant ses nom et prénom, classements, club et résultats, ainsi que toute photo du tournoi. Les autres informations personnelles resteront confidentielles.

13. La date limite des inscriptions est fixée au **18 septembre 2026 à 22h00**. Le montant des droits d'engagements est de **17€ pour 1 tableau et de 21€ pour 2 tableaux**.

14. La date du tirage au sort est fixée au samedi **19 septembre 2026** et les classements pris en compte seront ceux publiés à cette date.

15. Pour des raisons d'organisation, le nombre de participants est limité, les inscriptions seront prises dans l'ordre de leur réception dans la limite de 80 simples / 36 Paires de Mixte / 60 Paires de double. En fonction des inscriptions, l'organisation s'autorise à faire varier ces limites (uniquement à la hausse).

16. Pour le bon déroulement du tournoi, l'ordre des matchs et les horaires sont donnés à titre indicatif, et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Juge-Arbitre et du comité d'organisation. Les matchs pourront être lancés jusqu'à 1h en avance. Les joueurs souhaitant quitter le gymnase en cours de compétition, le feront après accord du Juge-Arbitre.

16. Les récompenses d'une valeur totale d'environ 2500€ viendront récompenser les vainqueurs et les finalistes de chaque tableau.

17. Les volants seront à la charge des joueurs. Les volants hybrides et synthétiques « standard » sont autorisés jusqu'au niveau R, uniquement avec accord des joueurs, et ne peuvent pas être volants de référence. En cas de désaccord, le volant plume reste prioritaire. Si le désaccord persiste, le volant officiel du tournoi s'impose. En cas de litige le volant choisi sera celui en vente dans la salle : **RSL3**. Les volants seront fournis pour les finales.

REGLES DU JEU

18. Tout joueur devra, dès son arrivée, se faire pointer à la table de marque, **et ce chaque jour de la compétition**.

19. Les joueurs sont tenus d'intégrer les résultats des matchs immédiatement après la fin du match avec score BAD.

22. Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la FFBaD est exigée sur les terrains. Le règlement sera affiché dans la salle.

23. Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de « 5 minutes » pourra être disqualifié par le Juge-Arbitre.

24. Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les

accessoires utiles à son match (minimum 2 raquettes, volants, boisson, serviette...).

25. Dès l'annonce du match, les joueurs disposent de 4 minutes de préparation (test de volants, mise en tenue et échauffement). Le Juge-Arbitre et le comité d'organisation seront vigilants à ce temps de préparation des joueurs.

26. Le temps minimum de repos entre deux matchs consécutifs est fixé à 20 min. Il pourra être réduit avec l'accord express des intéressé(e)s et prolongé sur décision du Juge-Arbitre.

27. Tout volant touchant les infrastructures fixes (panneaux, lampes ...) sera compté FAUTE en jeu et LET au service. Le filin des panneaux de basket touché sera annoncé LET dans l'échange comme au service, autant de fois que nécessaire.

28. Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, accidents ou autres incidents.

29. Les joueurs sont priés de respecter les lieux (salle et vestiaire) et de ne pas dégrader le matériel mis à disposition (filets, poteaux, caisses plastiques...)

30. L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. Les joueurs devant prendre des substances interdites sur prescription médicale doivent réaliser une AUT (Autorisation d'usage thérapeutique) selon procédure décrite sur le site de l'AFLD (Agence Française de lutte contre le dopage)

31. Les matches seront auto-arbitrés. En cas de litige durant le match, les joueurs pourront faire appel au Juge-Arbitre à n'importe quel moment, qui désignera, si possible, un arbitre (ou faisant office).

32. Tout joueur en arrêt de travail pour des raisons médicales ne pourra pas participer au tournoi pendant la durée de son arrêt.

33. En cas de forfait d'un joueur de la paire, un joueur privé de son partenaire peut demander son remplacement par un autre joueur. S'il ne trouve pas, le comité d'organisation pourra lui en proposer un. S'il ne souhaite pas jouer avec, il sera lui-même retiré du tableau et la paire sera remplacée par une autre paire en liste d'attente si elle existe ou la place sera laissée vacante.

34. La nouvelle paire ne doit pas avoir une valeur telle qu'elle aurait dû occuper une place de tête de série plus élevée que la paire remplacée. La constitution de la nouvelle paire ne doit avoir aucune incidence sur la composition d'une autre paire dans la même ou une autre série. Deux joueurs privés de leur partenaire respectif peuvent constituer ensemble une nouvelle paire.

35. Les remboursements pour les joueurs forfaits ou en liste d'attente se feront seulement les jours de la compétition. Pour les joueurs forfaits, merci d'envoyer un justificatif à emeric318@yahoo.fr

36. Après tirage au sort, le règlement fédéral s'applique pour tout participant inscrit au tournoi et déclarant forfait. Le joueur devra alors prévenir au plus tôt le club organisateur et/ou le Juge Arbitre. Les pièces justificatives de son forfait (certificat médical, attestation de l'employeur, ...) devront être remises au Juge Arbitre (avant ou pendant la compétition) ou envoyé à la Ligue Grand Est à valerie.sabigno@badmitongrandsest.com dans les 5 jours suivants la compétition ou il sera passible des sanctions prévues à l'annexe du Règlement Général des Compétitions sur la gestion des forfaits et sanctions. Si ce forfait est justifié avant la fin de la compétition, il sera remboursé au club. Dans le cas contraire elle restera acquise au club organisateur (Romilly Badminton Club - RBC).

37. Une buvette sera à disposition pendant toute la durée du tournoi avec boissons, sandwichs, salades, croque-monsieur et gâteaux.

Le Comité Organisateur remercie par avance tous les participants qui, pour la satisfaction de tous, apporteront leur contribution à la réussite de ce tournoi en observant ce règlement et en respectant les décisions du Juge Arbitre. Le présent règlement sera affiché dans la salle les jours de la compétition.